



AVIS PUBLIC

Promulgation et entrée en vigueur **Règlement numéro 706-1**

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 362)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 8 février 2022, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 706-1 intitulé :

Règlement modifiant le *Règlement numéro 706 relatif à la circulation (RMH 399-2020)*
afin de réduire la limite de vitesse sur le boulevard Perrot Nord

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

En raison du contexte pandémique, une copie du règlement peut être obtenue sur demande en écrivant à s-greffe@ile-perrot.qc.ca ou en téléphonant au 514 453-1751, poste 225. Le règlement peut également être consulté sur le site de la Ville à l'adresse ile-perrot.qc.ca.

Donné ce 11 février 2022.

(Original signé)

Zoë Lafrance
Directrice des affaires juridiques et greffière